DC/BR
DEPOSITAIRE CENTRAL / BANQUE DE REGLEMENT
Afrique de l'Ouest

AVIS N°005-2018 / DC/BR / DG

SUKUK ETAT DU SENEGAL 6% 2016-2026

Paiement de la marge semestrielle

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes/Conservateurs, que le Trésor Public du Sénégal procédera, le 26 janvier 2018, au paiement de la marge semestrielle du «SUKUK ETAT DU SENEGAL 6% 2016-2026» pour un montant global net d'impôt de **6 133 333 333 FCFA (Six Milliards Cent Trente Trois Millions Trois Cent Trente Trois Mille Trois Cent Trente Trois FCFA).**

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : CGF BOURSE, BP 11516 Dakar - SENEGAL, Tél. : (221) 33 864 97 97, Fax : (221) 33 824 03 34..

Fait à Abidjan, le 08 janvier 2018

Le Directeur Général

Central « DC / BR » Banque de Règlement
LE DIRECTEUR GENERAL
de l'Ouest UEMOA

Edoh Kossi AMENOUNVE

Siège social : Abidjan-Plateau 18, avenue Joseph Anoma
01 BP 3802 Abidjan 01
RC : CI-ABJ-1997-B-208436 CC : 9819726-E
Tél. : (225) 20 31 55 50 / 20 32 66 85 - Fax : (225) 20 32 66 84